

MURALE VELOUTEE code 3011

INTERIEUR / Phase AQUEUSE

COMPOSITION

Eau, poudre de marbre, silicates d'aluminium, dioxyde de titane, huile de tournesol, esters de résine de colophane, talc, huile sulfonée, esters d'acide gras d'alcool, sel de bore, montmorillonite, oxyde d'argent-aluminium, caséine, Pour certains coloris : craie, pigments et cellulose.

PROPRIETES

Peinture sans solvant, diluable à l'eau, élaborée avec des matières premières naturelles. Micro poreuse, bon pouvoir couvrant, aspect velouté (mat-satiné), lavable à lessivable. Disponible en blanc, peut se teinter avec les CONCENTRES code 3510 à 3590 ou avec les PIGMENTS 1301 à 1319 (consultez les fiches techniques respectives). Disponible également en mises à la teinte d'après nos nuanciers.

DOMAINES D'APPLICATION

En intérieur sur béton, plâtre, plaques de plâtre, enduits, papier grain, toile de verre... Peut être utilisé en rénovation sur d'anciennes peintures en dispersion bien adhérentes. Convient-en sous couche avant les systèmes de glacis muraux.

PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec, propre, exempt de taches de graisses et préparé selon les règles de l'art. Enlever les anciennes peintures non adhérentes, les anciennes peintures à la chaux ou à la colle. Nettoyer et poncer les anciennes peintures laquées ou à l'huile et appliquer au préalable une couche d'IMPRESSION SOLVANT 0811. Sur les plaques de plâtre ou plaques de gypse bruts, appliquer au préalable une couche de SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS code 3046.

Sur les autres supports bruts faiblement absorbants appliquer la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS code 3046 ou une première couche de MURALE VELOUTEE 3011 fortement diluée (30% à 50% d'eau).

Sur les supports tapissés, après enlèvement du papier peint, poncez légèrement au grain 60-100, bien dépoussiérer, rincez à l'eau chaude et attendre 24 heures avant

d'appliquer la SOUS COUCHE MURS ET PLAFONDS 3046 (des restes de colle peuvent poser des problèmes d'accrochage).

Important : La peinture étant microporeuse et en phase aqueuse, certains composants dans le support comme la nicotine, la lignine, la suie, les sels etc.. peuvent migrer à travers la finition et engendrer des problématiques de nuances ou de coloration. Le support doit être testé dans ce sens (essai préalable).

MISE EN ŒUVRE

Bien remuer et appliquer au rouleau, à la brosse ou au pistolet airless (buse 0,53mm pression 200 bars).

Appliquer en deux couches la MURALE VELOUTEE. Diluez avec 5 à 10 % d'eau environ.

Important : Veillez à appliquer de manière uniforme ! Sur ou vers les bords, travaillez « frais dans le frais ». Utilisez des rouleaux poils moyens à fibres. Effectuez un essai préalable. Veillez à bien ventiler et aérer pendant la mise en œuvre et durant le temps de séchage. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 12°C !

NETTOYAGE DU MATERIEL

A l'eau ou au NAPONA, nettoyant sans solvant code 2090.

SECHAGE

Sec après 2 à 4 heures. Recouvrable après 12 heures. En cas de recouvrement par du glacis, attendre 24 heures minimum (20°C et 55% d'hygrométrie). Sur des supports faiblement absorbants, le temps de séchage avant appliquer un glacis peut aller jusqu'à 5 à 6 jours ! Effectuez un essai préalable.

CONSOMMATION – RENDEMENT

110 à 125 ml/m², 8 à 10 m²/l. données fortement dépendantes de la nature et de l'absorption du support.

STOCKAGE

Au frais et au sec, à l'abri du gel. Utiliser rapidement les seaux entamés. Conservation des pots non entamés de 12 mois minimum.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Modif le 28/08/2009)

CONDITIONNEMENT

1 Litre, 4 Litres, 10 Litres.

CONSEILS DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer abondamment à l'eau claire. Ne pas respirer les vapeurs en cas d'application au pistolet. Ne pas déverser dans les égouts, les canalisations ou la terre. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles !

RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides dans les points de collectes de peintures et vernis. Consulter les

directives locales. Les petites quantités, après séchage, peuvent être intégrées dans les ordures ménagères.

Ne donner à recycler que les emballages bien nettoyés. Les contenants souillés doivent être éliminés comme les restes de produit, en fonction des directives locales.

-Recyclage : Déchets liquides EAK 080112

Informations COV d'après réglementation européenne :

Valeurs limites Cat. A/a : 30 g/l (2010)

La 3011 contient maximum 1 g/l COV

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Modif le 28/08/2009)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU